

Ecrit par le 23 juillet 2024

Les territoires contre-attaquent !



Face à l'urgence climatique et à l'envolée des prix de l'énergie, de plus en plus de citoyens s'unissent pour devenir leur propre producteur d'électricité. En Provence, les initiatives sont nombreuses. Beaucoup y réfléchissent et plusieurs projets ont déjà vu le jour. À Mérindol, petit village du Luberon, sous l'impulsion de la mairie, un projet de coopérative citoyenne est en gestation. Loin d'être des exceptions ces projets illustrent la volonté des territoires de reprendre la main. Sommes-nous à l'aube d'un changement de modèle ?

Centralisation à tous les étages. Politique, économie, réseaux routiers, chemin de fer... dans notre beau pays tout est centralisé et remonte vers le haut. Seules les décisions redescendent ! La production d'énergie n'y échappe pas. À la fin de la deuxième guerre mondiale il fallait reconstruire et rapidement.

Ecrit par le 23 juillet 2024

En 1946, la production et la commercialisation de l'électricité a été nationalisée, et un réseau interconnecté a été mis en place.

Une telle infrastructure permet d'ajuster au mieux la production à la demande, et cela à l'échelle du pays. Ainsi, en région PACA, il faut savoir qu'on produit moins de la moitié de ce que l'on consomme. Vous l'aurez compris le réseau est essentiel et ne saurait être remis en question, mais néanmoins il existe aussi une place pour une production décentralisée. Une alternative en quelque sorte. Certes, elle est loin d'être en capacité de couvrir tous les besoins mais elle peut jouer un rôle important. A minima, celui de redonner aux territoires quelques pouvoirs et d'avantage d'autonomie. Et en cela la production d'énergie en devient un symbole fort.

La proximité et le local sont aujourd'hui des valeurs montantes

Hier raillés, la proximité et le local sont, aujourd'hui, des valeurs montantes. Face à une bureaucratie envahissante, une déshumanisation des services exaspérante, face à l'inflation des procédures, des normes... on ne s'y retrouve plus. Tout devient compliqué, long et parfois insupportable. N'attendant plus grand-chose de ces administrations et de ces organisations pyramidales la contre-attaque s'organise. Partout dans les territoires des projets, des initiatives tentent de renverser la table et de faire autrement. La crise du Covid a accéléré le phénomène. Face aux manquements de l'État centralisé nombre de territoires ont pris en charge les choses. Vous vous souvenez... les masques ?

Contre le tropisme jacobin : la révolte des terroirs

Au travers de tous ces projets citoyens, il faut y voir l'émergence d'un mouvement de fond, l'expression d'une aspiration profonde, celle de redonner aux « gens » une place centrale. Celle de pouvoir décider eux-mêmes sur des sujets qui les concernent directement. C'est l'idée que « les sachants d'en haut » ne peuvent pas tout décider et en particulier ce qui est bon ou pas pour vous. On met ici le doigt sur une question essentielle : celle du partage du pouvoir. Je me risque à croire que si dans le pays de la démocratie et des droits de l'homme il était mieux partagé les choses iraient sans aucun doute beaucoup mieux.

La Cove en route pour devenir un Territoire à énergie positive ?

Ecrit par le 23 juillet 2024



La Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) vient d'inaugurer ses toutes nouvelles installations photovoltaïques disposées sur les toits de l'école intercommunale de Saint-Pierre-de-Vassols et de la crèche Capucine à Caromb. D'ici 2045, le territoire souhaiterait devenir un Territoire à énergie positive (Tepos) en fournissant plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la Cove s'inscrit dans les objectifs nationaux qui sont à l'horizon 2030 de réduire les gaz à effet de serre de 40% par rapport à 1990, réduire de 20% la consommation énergétique finale par rapport à 2012, ainsi qu'aboutir à 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale.

Dans le cadre de ce plan, la Cove s'engage dans la sobriété énergétique. Ses objectifs d'ici 2050 sont de diminuer de 47% la consommation énergétique du territoire, et d'augmenter la production d'énergie renouvelable pour passer de 71 Gwh produits en 2015 à 660 Gwh en 2050. Dans cette démarche-là, l'Agglomération a signé un partenariat avec Sud Connect en 2021 dans le but de faciliter le développement des énergies renouvelables sur le territoire avec l'engagement d'un accompagnement d'Enedis pour le raccordement des installations au réseau public de distribution d'électricité.

Des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux

En 2019, une étude a été menée sur le territoire de la Cove concernant le potentiel photovoltaïque de son

Ecrit par le 23 juillet 2024

patrimoine et de ses communes afin d'établir quels sont les sites les plus propices à l'installation pertinente de panneaux. La Cove s'est également engagée dans la mise en place de centrales photovoltaïques sur ses propres bâtiments identifiés. En plus de l'intérêt écologique sur le long terme, le photovoltaïque a vocation à réduire la facture des consommations énergétiques de la Cove et à améliorer les conditions des usagers des bâtiments sur lesquels les panneaux sont installés.

À l'issue de cette première étude, huit sites intercommunaux ont été retenus :

- L'école de saint-Pierre-de-Vassols (installation pour vente totale de la production)
- La cantine de l'école de saint-Pierre-de-Vassols (installation pour vente totale de la production)
- La crèche Capucine à Caromb (installation pour vente totale de la production)
- Le parking du personnel de l'Hôtel de communauté (installation pour vente totale de la production)
- Les bâtiments I&J Marché Gare (installation pour vente totale de la production)
- Le centre de transfert des déchets à Loriol-du-Comtat (installation pour vente totale de la production)
- La crèche Les Ptits Mousses à Carpentras (installation pour vente totale de la production)
- L'Hôtel de communauté (installation pour l'auto-consommation)

Le coût total des travaux concernant les projets d'installation pour vente totale de la production est estimé à 1 816 332€, dont 474 820€ ont été financés par l'État et la Région Sud a apporté un soutien financier de 4 137€ pour l'étude des structures. La Cove prévoit de produire l'équivalent de l'énergie électrique annuelle consommée par près de 280 foyers.

Certains bâtiments sont déjà équipés de panneaux, thermiques ou photovoltaïques, depuis plusieurs années, tels que les ombrières du parking des véhicules de la CoVe à l'Hôtel de Communauté où est produit annuellement l'équivalent de la consommation électrique de 120 foyers, le site de La Combe à Caromb, ainsi que le camping intercommunal Le Brégoux à Aubignan. La crèche Capucine à Caromb et celle des P'tits Mousses à Carpentras disposaient déjà de panneaux thermiques pour leur production d'eau chaude.

L'école intercommunale de Saint-Pierre-de-Vassols et la crèche Capucine à Caromb

Les premiers panneaux photovoltaïques ont commencé à être installés l'été dernier et viennent d'être inaugurés. Les travaux pour ceux de l'école de Saint-Pierre-de-Vassols ont débuté en juillet dernier et se sont achevés en octobre dernier pour un coût total de 20 750€. Les recettes annuelles sont estimées à 2 095€.

Concernant les travaux des panneaux de la crèche de Caromb, ils ont débuté en août dernier et sont en cours d'achèvement pour un coût total de 50 864€. Les recettes annuelles sont estimées à 5 441€. Ces installations ont été réalisables grâce à cinq entreprises : Inéo, Enedis, Opte, Dekra, et CSPS BECS.

3 projets communaux sont à l'étude dans les villages pour l'installation de centrales photovoltaïques : sur

Ecrit par le 23 juillet 2024

les vestiaires du plateau sportif au Barroux, sur le centre culturel et sportif de Saint-Didier, et sur le parking de la Boiserie à Mazan.



Les représentants de la Cove et les élus du territoire lors de l'inauguration à Saint-Pierre-de-Vassol.
DR

V.A.